

L'article défini pluriel en français dans une perspective sémantico-cognitive

Sa Huang

Université de Picardie Jules Verne, Centre d'Études des Relations et Contacts Linguistiques et Littéraires - UR
UPJV 4283

estelle0924@sina.com

Résumé. Cette étude vise à proposer une nouvelle perspective sémantico-cognitive pour défendre la thèse d'unicité du défini pluriel tout en traitant la question de totalité de celui-ci. Nous supposons que la situation de totalité variée n'entrave pas la réalisation de l'unicité des individus définis pluriels dans la mesure où l'appréhension de la totalité plurielle devrait prendre en compte les facteurs cognitifs chez les humains. Les expressions définies impliquent d'abord un acte de référence qui se réalise entre le locuteur et l'interlocuteur. Ces deux participants discursifs entrent en ligne de compte pour donner une étiquette de « propriété identifiable » à une entité définie. Ainsi, la totalité du défini pluriel pourrait être conceptualisée à trois états à l'aide des aptitudes cognitives des humains. Concernant *les* N générique, la totalité est comprise et assurée d'une manière subjective ; quant à *les* N non générique, la totalité pourrait être envisagée d'une manière quantitative (totalité quantitative) ou qualitative (totalité qualitative). Et l'interlocuteur pourrait saisir mentalement la situation de totalité pertinente en fonction des informations mises en saillance dans le contexte d'énonciation. Dans cette optique, l'unicité pourrait être considérée comme une conséquence à la fois cognitive et sémantique de la procédure d'identification.

Abstract. This study aims to propose a new semantic-cognitive perspective to defend the thesis of the uniqueness of the plural definite article while addressing the issue of its totality. We argue that the varied totality situation does not hinder the realization of the uniqueness of plural definite individuals, as the apprehension of plural totality should take into account cognitive factors in humans. Definite expressions first imply an act of reference that occurs between the speaker and the interlocutor. Both of these discursive participants are involved in assigning an "identifiability" label to a defined entity. Thus, the totality of the plural definite article could be conceptualized in three states using human cognitive abilities. Regarding generic Ns, totality is subjectively understood and ensured; as for non-generic Ns, totality could be envisioned quantitatively (quantitative totality) or qualitatively (qualitative totality). The interlocutor could mentally grasp the relevant totality situation based on the information highlighted in the context of utterance. In this perspective, uniqueness could be considered as both a cognitive and semantic consequence of the identification procedure.

Introduction

Le trait d'unicité de l'article défini, proposé depuis Ducrot (1972) pour la thèse de la présupposition d'existentielle, défendu par Kleiber (1983 ; 1990 ; 1992), Corblin (1987) et Galmiche (1989), revisité par Furukawa Naoyo (2010) et Anscombre (2012), a connu une élucidation diachronique au prisme de la sémantique. Nous empruntons la définition de l'unicité chez Kleiber, à savoir que « combinée au singulier, l'unicité implique la notion d'individu. C'est en ce sens que *Le N* présuppose l'existence d'un et d'un seul *x* ou individu qui est *N* ; Combinée au pluriel, elle implique la notion d'ensemble d'individus : une unicité plurielle constitue une classe. *Les* présuppose ainsi l'existence d'une et d'une seule classe de *x* (d'individus) qui sont *N*. » (1989 : 78).

En dépit de l'abondante littérature sur ce sujet, il convient de reconnaître que l'accent est toujours mis sur l'article défini singulier. Cela conduit certains linguistes tels que Hawkins et De Mulder à réfuter ce trait unitaire pour tous les paradigmes de l'article défini. Plus précisément, Hawkins (1978 :164) estime que nous ne pouvons mettre en avant l'unicité que pour le défini singulier suivi d'un nom comptable et pour le pluriel, l'unicité serait inopérante car la situation de totalité s'avère toujours floue comme l'énoncé (1) dans la mesure où nous n'arrivons pas à déterminer « les stylos » indiquant « tous les stylos » ou « une certaine partie de stylos » qu'il faut donner au locuteur. La remise en cause de la totalité liée au défini pluriel rejoint l'idée de De Mulder qui suppose que « la présupposition existentielle d'unicité véhiculée par l'article défini n'est pas toujours justifiable par rapport à la totalité de l'univers » (1990 : 144).

(1) Donne-moi les stylos. (Corblin 1987 : 103)

De surcroît, la question de totalité se pose également au niveau du défini pluriel générique. La totalité des individus de l'ensemble d'hommes n'est pas assurée dans les énoncés (2) et (3) empruntés à Van de Velde (1997 : 103).

(2) Les hommes occupent toute la surface de la planète.

(3) Les hommes ont marché sur la lune.

De toute évidence, tous les hommes n'occupent pas toute la surface de la planète en raison de l'existence de *no man's land* dans l'énoncé (2). D'où la quasi-totalité de « les hommes ». Par ailleurs, loin de la quasi-totalité, « les hommes » dans l'énoncé (3), considéré comme les représentants de l'espèce humaine pour marcher sur la lune, ne renvoie pas du tout à la totalité des hommes selon la condition de vérité. Par conséquent, le degré de totalité de *les* s'avérant nébuleux poserait le problème de comptabilité de l'unicité au niveau de l'article défini pluriel.

Par conséquent, le but de notre travail est de traiter la question de totalité du défini pluriel tout en justifiant que *les N* est également compatible avec la thèse d'unicité. Nous cherchons à proposer une nouvelle perspective dite sémantico-cognitive pour souligner que la totalité du défini pluriel serait confirmée à différentes échelles grâce aux aptitudes cognitives intégrés chez les humains.

1 Le défini d'un point de vue sémantico-cognitif

En réalité, la remise en cause de l'unicité plurielle que nous avons mentionnée porte sur la contestation de la condition de vérité en sémantique qui consiste à connaître le sens dénotationnel d'un énoncé. Autrement dit, sur ce plan, la totalité du pluriel défini impose à tous les éléments constituants de satisfaire à la condition du contexte d'énonciation. Toutefois, il faut noter que l'expression définie faisant partie des expressions référentielles est obligée de s'effectuer entre le locuteur et l'interlocuteur. Selon la Grammaire Cognitive (désormais GC) chez Langacker (2016), l'acte de référence cherche à obtenir un accord entre deux pensées, à savoir celle d'un locuteur et celle d'un interlocuteur à propos de quelque chose. Ainsi, la fonction référentielle s'avère intersubjective.

Par conséquent, dans la lignée du cognitivisme, Michel Charolles stipule que « le défini, il faut y insister, ne suppose pas un contact préalable des auditeurs avec le référent intentionné, au contraire, il vise à attirer leur attention sur une entité qui n'est pas encore focale dans leur esprit, mais qu'ils devraient réussir à identifier sans problème en appliquant la procédure d'identification qui lui est attaché » (2002 : 84). En effet, l'opération d'identification est une procédure de consister à établir le contact mental pour le référent défini entre le locuteur et l'interlocuteur. Autrement dit, outre les tâches sémantiques effectuées, le rôle cognitif devrait être pris en compte pour appréhender le défini. Leslie précise la distinction entre les tâches sémantiques et les tâches cognitives : « We could make a preliminary distinction between two tasks, which

semanticists and cognitive scientists might usefully divide up between them. The first is the familiar one of articulating semantic structure in sentences of a given language so as to enable a recursive assignment of truth conditions, or alternatively propositions, to all the sentences of that language. The assignments are understood as meaning giving, and the language in question can thus be taken to be a vast paring of sentences and meanings. The second task is to explore the actual cognitive abilities of speakers in order to explain just how it is that they are able to speak the language so understood » (2008 : 3). Ainsi, nous postulons que les aptitudes cognitives des participants discursifs exercent une influence sur le sens d'un énoncé dans la mesure où les expressions définies impliquent un acte de référence qui est réalisé par les utilisateurs au lieu des mots utilisés. En ce sens, l'appréhension de la totalité ne se limite pas à explorer la condition de vérité d'une manière objective en sémantique et les aspects cognitifs y interviennent. Dans ce qui suit, nous allons clarifier comment la cognition humaine diversifie-t-elle les situations de totalité à travers la description des pluriels générique et non générique.

2 Les N générique : une totalité subjective

Nous proposons que *les N* au sens générique pourrait entraîner une subjectivité au niveau de la totalité. La subjectivité relève principalement des aptitudes cognitives humaines. D'après la GC chez Langacker (1987), l'humain est capable de conceptualiser une entité ou un événement d'une manière conventionnelle en fonction de ses expériences vécues et ses connaissances encyclopédiques. En d'autres termes, d'un côté du locuteur, il réalise une expression générique à l'appui de tout ce qu'il a vécu et de l'autre côté, l'interlocuteur tente de la conceptualiser selon ses connaissances conventionnelles. En ce sens, les participants discursifs, à savoir le locuteur et l'interlocuteur, sont tous considérés comme les conceptualisateurs qui prennent en charge la production (locuteur) et la compréhension (interlocuteur) d'une expression générique. Leslie (2007) considère également que la compréhension de la généricité reflète un système cognitif¹ de généralisation par défaut chez les humains et ce mécanisme devrait être efficace pour une collecte d'informations puisqu'elle constitue notre moyen le plus basique pour que les humains obtiennent immédiatement les informations d'une catégorie tout en tirant parti des régularités de convention dans le monde.

La subjectivité permet à l'interlocuteur de se focaliser sur les informations plus saillantes dans une expression générique. Autrement dit, le locuteur pourrait mettre en saillance ce qu'il veut dire tout en négligeant ce qui importe peu. Revenons sur l'exemple (2), encore qu'il y ait un endroit sans l'existence de l'espèce humaine, la grande « conquête » de la Terre faite par l'être humain donne la permission de négliger la zone non habitée au locuteur. Et l'interlocuteur réussit à saisir mentalement la condition de vérité tout en négligeant l'existence de *no man's land*. Par conséquent, il s'agit d'une capacité cognitive dite négligeable qui est affirmée par Gardelle (2023 : 80) pour la gestion des cas d'exception de la pluralité générique en anglais, « exception management with plurals [...] depends on what is regarded as negligible... Negligibility is determined by speaker knowledge and beliefs, as well as by speaker perspective in the discourse context (what speakers want addressees to remember) ». Autrement dit, l'activation de la capacité de négligeabilité repose sur l'objectif communicatif du locuteur « caché » sous le contexte discursif.

En outre, au sens générique, la propriété subjective du défini pluriel s'avère plus marquante par rapport au défini singulier au point que la situation de totalité liée au pluriel se montre assez variée. En effet, le pluriel lié à un nom, que ce soit défini ou indéfini, exige d'abord un ensemble d'individus discernables. Sur le plan défini, il implique que tous les éléments constitutifs de l'ensemble donné sont en mesure d'être accessibles pour l'accession à l'identifiabilité. Ainsi, le pluriel combiné au défini montre un ensemble d'individus à la fois discernables et accessibles. En revanche, ce n'est pas le cas pour le défini singulier en lecture générique. Voyons *le N* au sens générique dans l'énoncé (4) :

- (4) L'homme est marché sur la lune en 1969. (Leeman 2004 : 112)

Dans ce cas, la totalité de « l'homme » ne pose aucun problème sur la totalité à l'opposition du pluriel dans la mesure où l'homme singulier marque plutôt l'espèce humaine au sens générique, considérée comme un « homme » schématique et massif dont les occurrences se montrant indistinguables ne donnent aucun accès à l'interlocuteur. Ainsi, l'énoncé (4) pourrait être compris comme « L'espèce humaine est marchée sur la lune ».

Quant à « les hommes » dans l'énoncé (3), il semblerait que la thèse de négligeabilité ne soit pas pertinente dans cette condition car il est évident qu'il y a seulement quelques astronautes qui ont marché sur la lune. Van de Velde (1997 : 105) a donné son explication tout en prenant l'espèce humaine comme les « fourmilières » : « L'espèce humaine apparaît un peu à la manière de ces fourmilières dont chaque fourmi individuelle n'est en même temps rien d'autre qu'une partie d'un unique grand corps collectif dont le cerveau est la reine ». En d'autres termes, l'être humain particulier est à la fois petit et grand. Au sens « petit », la population mondiale a atteint huit milliards d'habitants à l'heure actuelle ; mais au sens « grand », faisant partie de l'espèce humaine, certains d'entre nous peuvent réaliser les grands exploits qui pourraient être vus comme ceux qui sont faits par toute l'espèce humaine. De ce fait, les aptitudes cognitives suscitent « une partie pour tout le tout » que Van de Velde (1997 : 104) appelle « emploi figuré », Kleiber (1989 : 94) « métonymie intégrée ».

Par ailleurs, cette subjectivité pourrait également engendrer un effet de sens que nous pourrions qualifier d'inférentielle, ce qui est invoqué par Claire (2005) pour la généricité du défini pluriel. Prenons l'exemple (5) suivant :

- (5) Les bouquetins des Pyrénées ont complètement disparu cet été, et cela est passé totalement inaperçu. (Claire 2005 : 63)

Par ailleurs, nous pouvons observer que le défini pluriel pourrait tolérer un fait accidentel et inciter l'interlocuteur à demander si « En verra-t-on de nouveau l'an prochain » (Claire 2005 : 63). Si « bouquetin » est présenté comme défini singulier, cet effet de sens pourrait disparaître car le singulier vise plutôt à présenter les propriétés essentielles de l'espèce au sens générique.

Pour conclure, au niveau du pluriel défini, la totalité des occurrences de la classe est confirmée d'une manière subjective, ce qui est dû aux capacités cognitives chez les humains. Comme la généricité implique la généralisation pour une certaine entité, le locuteur met en relief ce qu'il veut généraliser sans prendre en compte les occurrences « irrégulières » et l'interlocuteur, à travers l'objectif de la généralisation du locuteur, conceptualise la totalisation générique de l'entité visée tout en négligeant les occurrences exceptionnelles comme (2) ou en saisissant une partie pour le tout comme (3). Partant, l'unicité ne pose pas de problème pour le défini pluriel au sens générique car la totalité de celui-ci se traduit par une subjectivité entre le locuteur et l'interlocuteur. Dans la section suivante, nous allons aborder la situation de totalité pour *les N* non générique.

3 Les N non générique :

Puisque le pluriel défini indique d'abord un ensemble d'individus indistinguables, « le nombre peut être spécifié comme *les deux crayons* ou 'indéfini' comme *les crayons* », comme le précise Corblin (1987 : 120). Dans cette section, nous tâcherons d'analyser la situation de totalité sous ces deux cas, à savoir le pluriel avec le nombre spécifié que nous appelons « quantité marquée » et « quantité non marquée » pour impliquer le pluriel avec le nombre indéterminé.

3.1 Quantité marquée : une totalité quantitative

Lorsqu'une entité est attribuée à une quantité pour exprimer le défini, la totalité se montre plus claire car la quantité, vue comme un élément dans le contexte d'énonciation permet de témoigner que la totalité est assurée pour le référent en question. Ainsi, dans notre travail, la quantité marquée est définie comme une totalité quantitative dans la mesure où la totalité est déterminée dans le monde extensionnel. Par ailleurs, la précision du nombre d'un référent est censée être un mode de désignation du côté du locuteur pour que l'interlocuteur puisse accéder à l'identification des individus de l'ensemble défini comme (6).

(6) Il manquait les deux clous fixant les bras de cuivre sur la croix. (Ernaux 1987 : 12)

Dans ce cas de figure, la totalité est bien confirmée avec l'adjectif numéral cardinal « deux ». La certitude de la quantité nous permet de déterminer l'emplacement de ces deux clous qui constitue un ensemble unique. Par ailleurs, la quantité ne s'interprète pas qu'à l'appui du cardinal, elle se dissimule souvent derrière le contexte d'énonciation et exige que l'interlocuteur aie recours aux connaissances conventionnelles pour reconnaître ce nombre spécifié, ce qui est illustré par (7) et (8).

(7) Coupe du monde de rugby : les Bleus n'ont « pas trop de doutes sur la capacité d'Antoine Dupont à jouer le quart de finale ». (*Le monde* 26 septembre 2023)

(8) Elle était recouverte d'un drap jusqu'aux épaules, les mains cachées. (Ernaux 1987 : 11)

Dans (7), « les Bleus » peut être considéré comme un nom figuré pour désigner l'équipe de France. Il est aisé de saisir sa référence du côté de l'interlocuteur tant que celui-ci connaît son sens figuré. Plus précisément, la quantité marquée réside dans la présupposition de la familiarisation des connaissances concernant le rugby. Quant à (8), la totalité requiert une déduction en fonction de la combinaison du contexte d'énonciation et des connaissances personnelles. Selon les énoncés antérieurs, l'interlocuteur est en mesure de reconnaître l'anaphore pronominal *elle* qui indique la mère de l'auteur, il pourrait en déduire que « les épaules », « les mains cachées » sont à sa mère au lieu d'autrui. En plus, nous sommes tous au courant que l'homme a deux épaules et deux mains. La quantité précise se traduit par nos connaissances encyclopédiques. En l'occurrence, « les épaules » et « les mains » s'avérant accessibles font preuve d'unicité. Ce type de quantité « cachée » réalise la totalité par l'intermédiaire des inférences basées sur les connaissances pré-requises de l'interlocuteur.

Par conséquent, la totalité quantitative constitue une totalité plus incontestée pour justifier l'unicité du pluriel défini parce que la condition de vérité est présentée relativement d'une manière directe au sein du contexte d'énonciation. Toutefois, il faudrait noter que la quantité pourrait se situer au niveau des connaissances préconstruites chez l'interlocuteur. Il faudrait que celui-ci effectue une opération d'inférence pour réaliser le contact mental avec le locuteur à propos du référent visé, ce qui rejoint l'idée de Michel Charolles (2002 : 92) : « Les définis associatifs peuvent donc, sans problème, faire allusion à une entité qui n'est pas directement accessible dans la situation mais qui est inférable du fait qu'elle entretient une relation régulière avec celle-ci ». De toute façon, sur ce plan, le locuteur prépare un environnement discursif bien élaboré d'une manière explicite ou d'une manière relativement déductive pour que l'interlocuteur puisse saisir mentalement les référents donnés tout en faisant moins d'effort.

3.2 Quantité non marquée : une totalité qualitative

En réalité, la quantité non marquée liée à un pluriel défini est plus répandue par rapport à la quantité marquée que nous venons d'expliquer. C'est pour cela qu'elle donne lieu à la remise en cause de la thèse d'unicité au niveau du pluriel défini. Partant, nous allons nous attaquer à cette question épineuse, à savoir

comment justifier que la quantité non marquée représente également une totalité ?

Revenons d'abord sur la définition d'unicité, rappelons que certains linguistes tels que Furukawa Naoyo (2010) et Anscombe (2012) ont assigné à cette notion de nouvelles explications. Nous portons un grand intérêt à celle de Furukawa Naoyo qui considère que l'unicité devrait être appréhendée à deux niveaux, à savoir l'unicité quantitative marquant par définition un et un seul individu présupposé et l'unicité qualitative impliquant un et un seul individu dans le monde intensionnel, ce qui est démontré dans (9).

- (9) Bigeard, revenons à votre mère. Elle vous a connu général ? / Non, malheureusement, et je le regrette bien. Ma mère est morte à quatre-vingt-quatre ans. J'étais encore colonel, je commandais à ce moment-là une brigade de parachutistes à Pau. Ma mère est morte à l'hôpital, d'un cancer. (Radioscopie, IV, p225, exemple emprunté par Naoyo)

D'après Naoyo, « l'hôpital » dans cet énoncé implique une unicité qualitative car « le SN *l'hôpital* constitue une sorte de nom propre dans la mesure où il s'applique en propre à une entité déterminée, c'est-à-dire à l'intension du nom *hôpital* » (2010 : 76). Plus précisément, l'unicité ne peut pas être pertinente que dans un domaine extensionnel restreint avec l'existence d'un seul individu présupposé. Elle pourrait trouver sa pertinence dans le monde intensionnel où l'entité définie marque une intension inhérente, ce qui pourrait également être exclusif des autres entités. Néanmoins, il n'apporte sa justification que sur le plan du défini singulier. Nous nous interrogeons sur le fait que la thèse de l'unicité à ces deux niveaux pourrait-elle être adoptée pour mettre en lumière le défini pluriel ? Notre réponse est oui, mais il faudrait s'appuyer sur un mécanisme cognitif, à savoir la saillance, pour que cette proposition s'adapte mieux à la pluralité.

Notre recours à la saillance se fonde principalement sur la théorie de Landragin qui souligne que la saillance pourrait être considérée comme un mécanisme cognitif général qui se matérialise d'une façon particulière pour le langage. Il précise que « être saillant, c'est ressortir particulièrement, au point de capter l'attention et de donner une accroche, un point de départ à la compréhension » (2012 : 16).

Comment appliquer la saillance à l'analyse de l'unicité qualitative du défini pluriel ? Comme l'évoque Naoyo, l'unicité se trouve par définition dans le monde extensionnel pour marquer un et un seul individu au niveau singulier. Ce type d'unicité quantitative est effectivement équivalent à la totalité quantitative impliquant une quantité marquée au niveau pluriel. Autrement dit, la quantité précise étant plus saillante donne une accroche à l'interlocuteur pour identifier les entités en question dans le monde extensionnel. Lorsque la quantité n'est pas du tout indiquée dans le contexte d'énonciation, l'interlocuteur renonce à identifier les entités dans le monde extensionnel tout en les trouvant dans le monde intensionnel. En l'occurrence, l'intension des entités est mise en relief pour que l'interlocuteur réalise l'opération d'identification. Comme l'atteste Landragin (2012 : 24), « on appréhende le sens par ce qui est saillant : l'élément saillant est celui que l'on conceptualise le plus rapidement, c'est le point d'ancrage sémantique ». Ainsi, au niveau pluriel, ce type d'unicité qualitative pourrait être envisagé comme la totalité qualitative.

Ensuite, nous tentons d'expliquer la situation délicate de l'énoncé (1). Selon le contexte d'énonciation, la quantité de « stylo » n'est pas marquée, que ce soit explicitement ou implicitement. Lorsque l'interlocuteur conceptualise les stylos définis, son attention est obligée d'être portée sur l'intension inhérente des stylos. En l'occurrence, un phénomène intéressant surgit grâce à la saillance. Les stylos désignant initialement les stylos discrets réalisent une homogénéisation et une totalisation en même temps afin que les différences soient effacées automatiquement car la saillance de l'intension nous permet de nous focaliser plus sur les propriétés essentielles des entités visées. Dit autrement, il est susceptible d'engendrer un effet de contraste avec les énoncés comme « Donne-moi les crayons » ou « Donne-moi les feutres ». Par ailleurs, l'impératif dont le locuteur se sert donne un ancrage contextuel pour présupposer que l'interlocuteur arrive à connaître l'endroit des stylos en question. Ceux-ci peuvent dès lors être considérés comme un ensemble de stylos unique grâce à la totalité qualitative des éléments constituants.

La totalité qualitative se manifeste différemment en termes de contextes d'énonciation construits par le locuteur. Par voie de conséquence, nous allons catégoriser deux sortes de contextes d'énonciation qui peuvent mettre en saillance une totalité qualitative.

D'une part, il s'agit des éléments grammaticaux à l'instar des modificateurs qui qualifient les SN pluriels comme (10) et (11). Dans (10), l'adjectif « neufs » représente une clarté qualitative pour « quartiers » et rend homogènes les quartiers visés constituant donc un ensemble grâce à la saillance de l'intension des quartiers. Avec l'ancrage spatio-temporel, « les quartiers neufs » est restreint. D'où l'ensemble identifiable pour l'interlocuteur. Quant à (11), le complément nominal « de son âge » en tant que modificateur complexe circonscrit qualitativement la portée de « erreurs » et étiquète en même temps la nature de celles-ci parce que « de son âge » associé à « erreurs » sous-entend que chaque homme a du mal à échapper à certaines erreurs spécifiques lorsqu'il a le même âge que Valmont. Cette construction nominale a pour fonction de qualifier les erreurs au lieu d'exprimer leur possession. En l'occurrence, l'intension des erreurs s'avère plus marquante de manière que l'interlocuteur facilite l'identification.

(10) Nous avons traversé les quartiers neufs jusqu'à l'église, construite à côté du centre culturel. (Ernaux 1987 :11)

(11) Aussi, si Valmont était entraîné par des passions fougueuses ; si, comme mille autres, il était séduit par les erreurs de son âge ... (Laclos 2014 : 23)

D'autre part, la fonction ou le rôle d'un SN pluriel pourrait être construite dans le contexte donné par le locuteur. En termes plus précis, tous les référents qui ont tel rôle ou telle fonction sont prêts à être identifiés pour l'interlocuteur. En conséquence, la fonction ou le rôle découlant de l'intension inhérente des entités pourrait susciter une totalité qualitative. Mettons en lumière la totalité qualitative sur ce plan avec les exemples suivants :

(12) On avait laissé de chaque côté du lit les barres destinées à l'empêcher de se lever. (Ernaux 1987 :12)

(13) Plus tard, les hommes des pompes funèbres ont placé dessus le cercueil de ma mère. (Ernaux 1987 :17)

(14) Les assassins présumés de Yann Piat, député (UDF-PR) du Var tuée le 25 février à Hyères, ont avoué jeudi 16 juin leur participation au crime. (*Le Monde* le 18 juin 1994)

Dans (12), « les barres » appartenant à « chaque côté du lit » implique une frontière déterminée garantissant la totalité de « barres » en question au niveau qualitatif. Ensuite, ce sont les barres en tant que substantif qui visent à l'empêcher de se lever, la fonction soulignée par le contexte d'énonciation s'avère plus saillante, ce qui renforce la totalité quantitative de « barres ». Autrement dit, il est indubitable que toutes les barres satisfaisant à cette zone limitée soient intervenues pour que l'interlocuteur accomplisse la tâche d'identification. D'où l'unicité de « les barres ». En ce qui concerne les énoncés (13) et (14), nous sommes à même de confirmer leur statut de totalité qualitative à l'aide de la construction relationnelle. Dans (13), « les hommes des pompes funèbres » peut en effet être paraphrasé comme « les hommes qui travaillent dans les pompes funèbres ». Le lieu de travail spécifique restreint initialement la profession des hommes. Ensuite, le prédicat fait un ancrage spatio-temporel pour le contexte d'énonciation. En d'autres termes, l'espace et le temps font un repérage pour « les hommes des pompes funèbres », ce qui assure la totalité qualitative des hommes en question dans la mesure où le rôle de « ces hommes » étant d'offrir le service des pompes funèbres se montre plus saillant. Il en va de même pour « les assassins présumés de Yann Piat » dans l'énoncé (14), nous pouvons le remplacer par « les personnes présumées avoir tué Yann Piat » dont le nom propre Yann Piat donne une limitation aux assassins spécifiques. Par la suite, « ont avoué jeudi 16 juin » ancrant le temps confirme qualitativement la totalité des assassins en question. Finalement, la mise en relief du « rôle » de tuer Yann Piat donne accès au trait identificatoire pour l'interlocuteur.

3.3 Bilan

Par voie de conséquence, au niveau de *les* N non générique, nous avons mis en avant sa situation de totalité dans les deux cas, à savoir la quantité marquée et non marquée. Pour ce qui est de la quantité marquée, la totalité est fortement assurée par le nombre précis, ce que nous appelons « totalité quantitative ». Ce nombre, relève explicitement du contexte d'énonciation ou dérive implicitement des connaissances pré-requises de l'interlocuteur. Quant à la quantité non marquée, nous présumons que sa totalité est confirmée d'une qualitative, ce que nous baptisons « totalité qualitative ». Cela implique qu'une entité définie est susceptible être identifiée dans deux mondes : monde extensionnel et monde intensionnel. La sélection d'un monde pertinent repose sur la saillance des informations contextuelles. Lorsque la quantité du nom est fournie par le contexte d'énonciation, l'attention de l'interlocuteur s'arrête naturellement au niveau extensionnel pour repérer les référents en question. Cependant, une fois que la quantité n'est pas déterminée pour un nom, l'interlocuteur pourrait mettre le focus sur le monde intensionnel pour repérer l'intension des entités en jeu. De ce fait, la totalité est réalisée à l'aide de la saillance des informations contextuelles. Nous pouvons dire que le contexte d'énonciation pourrait être envisagé comme la source de saillance servant à fournir les informations plus marquantes à l'interlocuteur. Celui-ci pourrait trouver un monde pertinent pour procéder à l'identification des référents définis en fonction de différentes informations saillantes.

4 Conclusion

En guise de conclusion, nous pourrions justifier que l'article défini pluriel satisfait à la thèse de l'unicité grâce aux capacités cognitives des humains, plus précisément, aux capacités conceptuelles à propos de *les* N. Ainsi, la notion de l'unicité du SN pluriel pourrait être reconsidérée comme une conséquence sémantico-cognitive conceptualisée entre le locuteur et l'interlocuteur. Il en résulte que l'unicité du pluriel défini est définie comme la réalisation d'un et un seul ensemble dont les occurrences procèdent à une totalisation à différents niveaux pour que l'interlocuteur réussisse à l'identifier grâce à la propriété identifiable du défini. La totalisation se réalise différemment pour *les* N générique et non générique. Pour ce qui est de *les* N générique, la totalité des individus de la classe est assurée par la subjectivité émanant de notre mécanisme cognitif de généralisation par défaut où la saillance de généraliser une certaine entité permet à l'interlocuteur de négliger les occurrences non validées ou de concevoir une partie représentative comme le sens *totus*. Quant à *les* N non générique, la totalité des éléments constituants se confirme d'une manière quantitative ou qualitative selon les informations saillantes provenant du contexte d'énonciation, ce qui peut être considéré comme la source de saillance. Lorsque la quantité y est clarifiée, la totalité s'avère quantitative. En revanche, la totalité est plus saillante au niveau qualitatif quand la quantité n'est pas attribuée dans le contexte d'énonciation.

Ainsi, nous terminons par préciser systématiquement les trois rôles principaux dans le discours pour la réalisation de *les*+ N. :

Du côté du locuteur, en tant que conceptualisateur « en production », il commence par évaluer les informations présupposées partagées, à savoir les éléments contextuels prérequis de l'interlocuteur pour déterminer ce qu'il veut assigner au référent visé en termes d'interprétation référentielle. Autrement dit, il a envie que l'interlocuteur identifie ce qu'il désigne. Ensuite, il construit le contexte d'énonciation pour l'assortiment du SN défini pluriel. Finalement, il emploie *les* comme déterminant pour ce qu'il envisage de dénoter tout en présumant que l'interlocuteur est apte à faire une identification avec succès.

Du côté de l'interlocuteur, en tant que conceptualisateur « en réception », il entame l'observation de *les* mis avant le nom. Cet article défini, comme un désignateur d'actualisation, permet d'activer les informations pertinentes, notamment plus saillantes pour lui faire signaler l'objectif d'identifier le nom désigné par le

locuteur. Ainsi, il s'efforce de trouver le référent visé avec la conviction de son unicité. Tout au long de ce « trajet mental », l'article défini pluriel sert à établir un contact mental entre le locuteur et l'interlocuteur.

Quant au contexte d'énonciation, en tant que source de saillance, elle pourrait être soumise à une double opération : l'une porte sur la sélection de la part de locuteur et l'autre sur l'activation de la part de l'interlocuteur. Plus précisément, la sélection effectuée par le locuteur a pour but de mettre en relief les informations plus cruciales en vue de construire un environnement discursif favorable à l'unicité du SN pluriel alors que l'interlocuteur en active quelques-unes qui sont nécessaires pour faire une identification selon les différentes représentations de la totalité du référent.

Force est de constater que la notion de saillance se présente toujours dans les analyses que nous avons données. Au niveau générique, la généralisation nous permet de nous focaliser sur les informations essentielles dans le contexte d'énonciation. D'où l'origine de la subjectivité. Et par rapport à un SN pluriel non générique, la saillance des informations contextuelles nous permet de déterminer la totalité se réalisant dans un monde extensionnel ou intensionnel. De ce fait, nous supposons que cette notion cognitive teintée de sémantique est susceptible de distinguer plus précisément le défini singulier du défini pluriel au sens générique et de proposer d'ailleurs les stratégies pédagogiques pour l'enseignement de la généricité en français.

Références bibliographiques

- Anscombe, J. C. (2012). Article défini, présupposé d'unicité et description sémantique : de l'avantage d'avoir une table ronde. *Langues*, 186, 53-68.
- Charolles, C. (2002). *La référence et les expressions référentielles en français*. Paris : Ophrys.
- Claire, B. (2005). Les définis génériques en français : noms d'espèces ou sommes maximales. *Noms nus et généricité*. Paris : Presses Universitaires de Vincennes, 34-63.
- Corblin F. (1987). *Indéfini, défini et démonstratif. Constructions linguistiques de la référence*. Genève : Droz.
- De Mulder, W. (1990). Anaphore définie versus anaphore démonstrative : un problème sémantique. in G. Kleiber et J.-E. Tyvaert (éds.). *L'anaphore et ses domaines*. Paris : Klincksieck, 143-158.
- Descles, J. P. (1994). Réflexions sur les grammaires cognitives. *Modèles linguistiques*, 23.
- Ducrot, O. (1972). *Dire et ne pas dire*. Paris : Hermann.
- Furukawa, N. (2010). L'article défini et le problème dit de l'unicité : quantité ou qualité ?. *Japanese Society of French Linguistics*, 44, 65-82.
- Gardelle, L. (2023). Lions, flowers and the Romans: exception management with generic and other count plurals. *Reference: from Conventions to Pragmatics. Studies in Language Companion Series*, 228, 71-87.
- Hawkins, J.A. (1978). *Definiteness and Indefiniteness; A Study in Reference and Grammaticality Prediction*. Londres : Croom Helm.
- Kleiber, G. (1981). *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Paris : Klincksieck.
- Kleiber, G. (1983). Article défini, théorie de la localisation et présupposition existentielle. *Langue française*, 57, 87-105.
- Kleiber, G. (1989). Le générique, un massif ?. *Langages*, 94, 71-113.
- Kleiber, G. (1990a). Article défini et démonstratif : approche sémantique versus approche cognitive. (Une réponse à W. De Mulder), in G. Kleiber et J.-E. Tyvaert (éds.). *L'anaphore et ses domaines*. Paris :

- Klincksieck, 199-227.
- Kleiber, G. (1992). Article défini, unicité et pertinence. *Revue Romane* 27-1, 61-89.
- Landragin, F. (2003). La saillance comme point de départ pour l'interprétation et la génération. Journée d'étude de l'Association pour le Traitement Automatique des Langues sur la structure informationnelle. Paris.
- Landragin, F. (2012). La saillance : questions méthodologiques autour d'une notion multifactorielle. *Fait de langue*, 39, 15-31
- Langacker, R. (1987). *Foundations of cognitive grammar 1. Theoretical Prerequisites*. Stanford, California : Stanford University Press.
- Langacker, R. (2016). *Nominal Structure in Cognitive Grammar: The Lublin Lectures*. Lublin: Marie Curie- Skłodowska University Press.
- Leeman, D. (2004). *Les déterminants du nom en français : syntaxe et sémantique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Van De Velde, D. (1997). Articles, généralités, abstractions, in N. Flaux et al. (eds). *Entre général et particulier : les déterminants*. Arras : Artois Presses Université, 83-136.

¹ Descles (1994 : 1) définit le système cognitif comme la production des activités cognitives « qui sont responsables des comportements 'intelligents' manifestés dans un environnement externe et qui sont donc observables dans cet environnement ». Et il considère également que « un système cognitif peut donc être analysé comme un ensemble d'opérations constructives de représentations mentales et de processus opératoires qui sont mis en œuvre pour résoudre effectivement des problèmes précis comme percevoir l'environnement, agir sur lui, communiquer et parler, planifier des actions en fonction d'un but à atteindre, apprendre et acquérir des connaissances nouvelles ».